Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP INSTALLATIONS et EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Session 2005

Epreuve E 22 : Mise en service – Maintenance

Sujet et grille de notation

1° partie durée 2 heures :

On vous donne :

- Une installation ou un équipement mettant en œuvre des technologies courants forts ou courants faibles.
- Le cahier des charges.
- Le dossier technique de définition.
- Les documents de montage et de mise en service des appareillages présents dans l'installation ou l'équipement.
- Les fiches techniques, notices.
- Les notices et procédures de mise en service, d'essai et de réglages.
- Les conditions de sécurité.
- Les mesureurs adaptés.

Vous devez :

METTRE EN SERVICE cet équipement ou installation :

- Organiser le poste de travail en toute sécurité.
- Lire (décoder) les plans et schémas, et documents.
- Contrôler la conformité de l'équipement ou de l'installation.
- Effectuer les réglages et les configurations.
- Effectuer les essais préliminaires.
- Présenter le fonctionnement de l'équipement ou de l'installation oralement.

2° partie durée 2 heures :

On vous donne :

- Une installation ou un équipement mettant en œuvre des technologies courants forts ou courants faibles en dysfonctionnement.
- Le cahier des charges.
- Le dossier technique de définition.
- Les documents de montage et de mise en service des appareillages présents dans l'installation ou l'équipement.
- Les fiches techniques, notices.
- Les notices et procédures de mise en service, d'essai et de réglages.
- Les conditions de sécurité.
- Les mesureurs adaptés.

Vous devez :

DIAGNOSTIQUER et REMETTRE en état cet équipement ou installation :

- Organiser le poste de travail en toute sécurité.
- Lire (décoder) les plans et schémas, et documents.
- Diagnostiquer les causes du dysfonctionnement.
- Remettre en état l'équipement ou l'installation.
- Rédiger un rapport sur votre intervention.

Grille de notation du candidat : .....

Opération de mise en service d'une installation ou d'un équipement : Durée 2 heures Coef 1, 5 :

Courants faibles : OUI NON *

Critères de notation *(Se référer au référentiel pour le contenu des critères)*	Note
Organiser le poste de travail en toute sécurité.	/ 5
Lire (décoder) les plans et schémas, et documents.	/ 5
Contrôler la conformité de l'équipement ou de l'installation. (*)	/ 10
Effectuer les essais préliminaires.	/ 10
Effectuer les réglages et les configurations. (* *)	/ 10
Présenter le fonctionnement de l'équipement ou de l'installation oralement.	/ 10
TOTAL 1 :	/ 50

(*) : En fonction de la nature de l'installation, les correcteurs veilleront à proposer au candidat les procédures normatives adaptées : Norme NFC 15 100, Norme relative au SSI, Norme relative aux câblages VDI ...

(**) : Les documents constructeurs relatifs aux appareillages concernés (centrale SSI, automate tertiaire, dispositifs sur bus Eib ou Knx ...) permettant la mise en service et le réglage sont remis au candidat.

Opération de maintenance d'une installation ou d'un équipement : Durée 2 heures Coef 1, 5 :

Courants forts : OUI NON

Critères de notation *(Se référer au référentiel pour le contenu des critères)*	Note
Organiser le poste de travail en toute sécurité.	/ 5
Lire (décoder) les plans et schémas, et documents.	/ 5
Diagnostiquer les causes du dysfonctionnement.	/ 15
Remettre en état l'équipement ou l'installation.	/ 15
Rédiger un rapport sur son intervention.	/ 10
TOTAL 2 :	/ 50

Attention de bien veiller à alterner entre les 2 parties de l'épreuve les courants faibles et les courants forts.

Total général = Total 1 + total 2= / 100

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.